

MÉMOIRE DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION PRÉBUDGÉTAIRE 2026-2027 DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Ville de Longueuil

Février 2026

TABLE DES MATIÈRES



INTRODUCTION	3
PRIORITÉS	4
➤ Prévention et lutte à l'itinérance	
➤ Maintien, mise à niveau et mise aux normes des infrastructures en eau	
➤ Résilience aux fortes pluies	
➤ Transformation du boulevard Taschereau	
SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS	9
ANNEXE I - Projet de revitalisation de l'axe Taschereau	10
ANNEXE II - Rendu du projet de la transformation du boulevard Taschereau	11
RÉFÉRENCES	12

INTRODUCTION

En 2026, la Ville de Longueuil garde le cap sur ses priorités : habitation, infrastructures et résilience afin de contribuer à résoudre deux des plus grands défis sociétaux de notre époque, soit la crise de l'habitation et les changements climatiques. En matière d'habitation, la Ville continue sur sa lancée pour accélérer la construction de logements sur son territoire, tout particulièrement des logements à but non lucratif, tout en agissant en réponse aux conséquences de la crise, dont l'itinérance. Quant aux infrastructures, comme en témoigne son [Plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028](#) et son [budget 2026](#), Longueuil a fait le choix audacieux de prioriser la réparation et l'amélioration de ses infrastructures existantes et c'est conséquemment ce qui guide l'ensemble des décisions administratives. Cette orientation est transversale à l'ensemble de nos priorités. Enfin, à la suite de l'adoption de sa Stratégie de résilience aux fortes pluies en 2025, Longueuil intensifie ses efforts pour rendre son territoire et ses bâtiments plus adaptés à ces nouveaux phénomènes météorologiques allant en augmentation.

Les demandes budgétaires de Longueuil reflètent ainsi les priorités évoquées :

1. Prévention et lutte à l'itinérance ;
2. Maintien, mise à niveau et mise aux normes des infrastructures en eau ;
3. Résilience aux fortes pluies ;
4. Transformation du boulevard Taschereau.

Parallèlement aux responsabilités et aux défis grandissants, le milieu municipal est confronté à une fiscalité dépassée qui nuit à son agilité et à sa capacité d'agir pour résoudre ces deux crises. La Ville a donc décidé d'attaquer ce problème de front par la mise en œuvre d'un important chantier visant à diversifier ses sources de revenus. Cette démarche portera sur l'ensemble des composantes financières et leviers à disposition de la Ville, qui demeurent cependant limités. Celle-ci se déploiera néanmoins sur les quatre prochaines années et mobilisera différentes parties prenantes (élus, administration, associations municipales et institutions académiques) afin de développer des solutions. L'objectif est de bonifier nos moyens financiers pour permettre l'entretien et le renouvellement des actifs municipaux, tout en réduisant progressivement la dépendance de la Ville à la taxe foncière. La Ville de Longueuil suit également de près le chantier sur l'avenir des finances et de la fiscalité municipale de

l'Union des municipalités du Québec (UMQ) duquel devraient émaner des pistes de solutions pertinentes et concrètes pour soutenir les municipalités. Nous invitons le gouvernement du Québec à se montrer ouvert aux recommandations qui en découleront, car les solutions doivent également être concertées entre nos deux ordres de gouvernement puisque nous servons les mêmes citoyennes et citoyens contribuables.

Renseignements sur la Ville de Longueuil

À la suite d'une fusion et d'une défusion au début des années 2000, la Ville et l'agglomération de Longueuil tel qu'on les connaît aujourd'hui ont vu le jour le 1^{er} janvier 2006.

La Ville de Longueuil est constituée des arrondissements de Greenfield Park, Saint-Hubert et du Vieux-Longueuil. On y compte près de 275 000 habitants.

Longueuil est non seulement la cinquième plus grande Ville du Québec, mais aussi la ville-centre de l'agglomération de Longueuil. Elle offre donc, dans ses compétences d'agglomération, des services régionaux aux villes liées que sont Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert. Ainsi, certains de ses services et de ses infrastructures desservent une population de plus de 450 000 personnes. Parmi les services d'agglomération, on compte :

- Le transport collectif des personnes ;
- L'alimentation en eau ;
- L'assainissement des eaux ;
- La sécurité publique comme le service de police et le service de sécurité incendie ;
- L'évaluation foncière ;
- Le logement social ;
- Le développement économique (certains éléments) ;
- Certaines compétences de MRC.

À moins d'indication contraire, Longueuil réfère à la Ville et à son territoire.

PRIORITÉ 1 : PRÉVENTION ET LUTTE À L'ITINÉRANCE

Depuis la pandémie de COVID-19, l'implication et le leadership de la Ville de Longueuil en matière d'itinérance ne cessent de croître en raison de l'augmentation des citoyennes et citoyens en situation d'itinérance ou à risque de l'être sur son territoire et du manque de ressources pour les soutenir, bien qu'il s'agisse d'une compétence avant tout fédérale et québécoise. Concrètement, le nombre d'employés impliqués, de manière directe ou indirecte, a dû augmenter dans plusieurs secteurs d'activités de l'administration. De plus, afin de structurer ses nombreuses interventions, la Ville a adopté un [Cadre de référence municipal de lutte à l'itinérance et un Plan d'action 2024-2026](#) et travaille depuis plus d'un an avec ses nombreux partenaires à l'élaboration d'un protocole partenarial de gestion des campements qui sera rendu public prochainement.

En forte augmentation depuis la pandémie, plusieurs facteurs sont défavorables à la diminution de l'itinérance tels que la crise en habitation, la hausse du coût de la vie, la saturation des ressources en santé mentale et toxicomanie et l'effritement du tissu social¹. Conséquemment, Longueuil et ses partenaires continuent d'être fortement mobilisés et sollicités en matière de prévention et de lutte à l'itinérance et de cohabitation sociale. Toutefois, le milieu municipal et communautaire a grandement besoin de l'appui du gouvernement du Québec pour faire face à cette crise humaine multifactorielle.

Itinérance au féminin

Dans les dernières semaines, Longueuil a été le lieu de drames qui ont frappé l'imaginaire de la population longueuilloise et de tout le Québec. Ils nous ont rappelé que derrière la crise de l'itinérance dont on parle souvent, il y a des êtres humains qui ont besoin d'aide de façon immédiate et soutenue, dont des femmes. En effet, le visage de l'itinérance change et les organismes du territoire constatent une augmentation marquée des femmes en situation d'itinérance ou à risque de l'être ainsi qu'un fort niveau de détresse. Les femmes font aussi de plus en plus partie de l'itinérance visible, ce qui était peu le cas jusqu'à tout récemment².

Plusieurs acteurs du milieu participent d'ailleurs à une recherche partenariale intitulée Itinérance des femmes en Montérégie – Un portrait régional pour mieux répondre aux besoins, dirigée par Catherine Flynn, professeure en travail social au Département

des sciences humaines et sociales de l'UQAC et membre régulière du Centre intersectoriel en santé durable³. La recherche est financée partiellement par la Ville de Longueuil.

Même en attente des résultats de cette recherche, il est évident qu'il y a un manque criant de ressources en hébergement pour les femmes. La Maison Halo, qui compte seulement 6 lits d'urgence, est le seul organisme à offrir de l'hébergement d'urgence non mixte pour les femmes dans toute la Montérégie, dont la population est d'environ 1,5 million de personnes et qui est la deuxième région la plus peuplée au Québec. Les services dédiés aux femmes restent limités alors que les besoins connaissent une forte augmentation, soulignant l'urgence de disposer de plus de ressources exclusivement destinées à cette population. En l'absence de ressources locales, plusieurs femmes sont obligées de se déraciner de leurs milieux pour fréquenter les quelques ressources disponibles dans la région de Montréal, ou de se mettre en situation de vulnérabilité encore plus grande en fréquentant des ressources mixtes.

Recommandations :

1. Octroyer une aide financière aux projets de logements à but non lucratif disposant d'un terrain, de l'appui de la Ville et qui sont toujours en attente de financement de la Société d'habitation du Québec :
 - Alpha Iota (3 unités) ;
 - Chantier Chibougamau, RESIDES-H + Toit d'Union (environ 85 unités) ;
 - Chez Lise (rénovation) (129 logements) ;
 - Corporation Mainbourg (Motel Oscar) (430 unités) ;
 - MIRS (30 unités) ;
 - SOLIDES St-Bruno (101 logements).
2. Consulter les municipalités et les autres parties prenantes dans l'élaboration de la prochaine mouture du Plan d'action interministériel en itinérance et assurer la prévisibilité du financement qui y est associé, en incluant la réalité des femmes.

PRIORITÉ 2 : MAINTIEN, MISE À NIVEAU ET MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES EN EAU

Le Québec souffre d'un important déficit de maintien et d'entretien des infrastructures, notamment en eau, ce qui freine notamment le développement immobilier, en plus de mettre à risque nos finances publiques. En mai 2025, l'UMQ dévoilait les résultats d'un sondage selon lequel au moins 36 000 habitations n'étaient pas construites en raison d'un manque de capacité des infrastructures d'eau⁴. Dans cette lignée, Longueuil a dû mettre en place un contrôle provisoire d'un minimum de deux ans afin de contrôler le développement d'un secteur, le temps de procéder aux travaux d'infrastructure requis afin d'éviter les rejets au fleuve. Chaque nouvelle demande de construction pour ce secteur doit ainsi être analysée rigoureusement, au cas par cas.

Le maintien, la mise à niveau et la mise aux normes des infrastructures en eau représentent en somme des besoins financiers faramineux. À Longueuil, pour les usines de production d'eau potable et d'assainissement des eaux usées, de même que leurs infrastructures satellites (réservoirs, les stations de pompage, les bassins de rétention, etc.), qui sont de compétences d'agglomération, les projets d'agrandissement, de mise aux normes et de nouvelles infrastructures nécessitent des investissements estimés à plus de 2,3 G\$ sur un horizon de 10 ans (dollars de 2022, sans indexation).

Ces importants investissements sont essentiels pour assurer la construction de logements nécessaire pour rétablir l'abordabilité et accueillir la croissance démographique prévue au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Pour faire face à ce défi de taille, Longueuil s'est dotée de stratégies diversifiées. En 2020, la Ville a adopté une Stratégie de l'eau visant une gestion performante et durable des actifs de l'eau. Également en 2020, la Ville a créé deux réserves financières, une pour l'eau potable, l'autre pour les eaux usées. En juillet 2025, la Ville adoptait son tout premier Programme décennal d'immobilisations permettant une meilleure vision à long terme des investissements requis en matière d'infrastructures, notamment en eau. Longueuil a aussi fait de la gestion de l'eau l'une des cinq grandes priorités de son budget 2026. Enfin, la Ville travaille sur l'élaboration d'un plan de gestion des actifs en eau pour décembre 2026.

Hausse des coûts de construction

Impossible d'aborder les infrastructures en eau sans mentionner la hausse faramineuse des coûts de construction au Québec. Dès le printemps 2025, la mairesse de Longueuil, Catherine Fournier, multipliait les sorties publiques afin de tirer la sonnette d'alarme et interpeller les divers acteurs impliqués afin de trouver des pistes de solutions. D'ailleurs, les résultats de l'étude *Analyse de la hausse des coûts de construction des infrastructures municipales au Québec* réalisée par Raymond Chabot Grant Thornton à la demande de l'UMQ confirment que la multiplication des normes et la lourdeur administrative contribuent à la hausse des coûts de construction⁵. En ce sens, il est impératif que les analyses d'impact réglementaire incluent systématiquement les répercussions financières pour les municipalités lors de l'élaboration de nouvelles normes gouvernementales, et non uniquement celles des entreprises. Toutefois, il existe une panoplie d'autres facteurs. Il est donc primordial que les différents ordres de gouvernement et le secteur privé révisent leurs pratiques et mettent en place les solutions qui s'imposent.

Recommandations :

3. Participer au financement de la mise aux normes et l'agrandissement du Centre d'épuration Rive-Sud, dont les coûts s'élèvent à 1,1 G\$ (2022) au minimum, excluant les coûts de mise à niveau, inconnus à ce jour ;
4. Accompagner la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 3.0 (2026-2032) d'un programme de financement pertinent à sa mise en œuvre.

Soutenir les municipalités, sans coûts supplémentaires

- Regrouper l'ensemble des sommes gouvernementales dédié aux infrastructures dans un programme souple, stable et prévisible existant, soit principalement le Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) ;
- Garantir une contribution financière prévisible lorsque de nouvelles normes gouvernementales sont exigées aux municipalités ;
- Diminuer la lourdeur administrative des demandes de subventions et des demandes de mise aux normes ainsi que le délai de traitement ;
- Clarifier le positionnement du ministère, entre recommandation et exigence, concernant la norme sur l'azote ammoniacal, laquelle sera officiellement établie dans l'attestation d'assainissement municipale (AAM) des stations concernées — tel que confirmé par le MELCCFP — et une éventuelle norme sur l'azote total, qui, à ce jour, n'a pas encore été confirmée ni définie ;
- Accroître la prévisibilité et les délais de mise aux normes afin de rendre les municipalités plus agiles dans la gestion de ces changements ;
- Inclure systématiquement dans les analyses d'impact réglementaire les répercussions financières pour les municipalités lors de l'élaboration de nouvelles normes gouvernementales, et non uniquement celles des entreprises.

PRIORITÉ RÉSILIENCES FORTES PLUIES

3 : AUX

Depuis l'automne 2022, sept événements météorologiques ont causé des dommages tels que des inondations et des refoulements d'égout dans des propriétés privées ainsi que des bâtiments municipaux et publics. En plus des coûts qui y sont associés, ces épisodes sont une source de stress, voire de détresse pour ceux et celles qui les vivent.

Dans un contexte de changements climatiques où les inondations pluviales seront de plus en plus fréquentes, la Ville de Longueuil a décidé d'agir en adoptant une [Stratégie de résilience aux fortes pluies et un plan d'action](#) qui repose sur une approche globale qui comporte des actions de prévention tant sur le domaine public que privé. Sur le domaine public, Longueuil prévoit augmenter la quantité d'eau pluviale stockée par des infrastructures éponges, adapter les réseaux d'égout, notamment par la séparation des réseaux unitaires, réduire le ruissellement et diminuer les surverses. Sur le domaine privé, la Ville mettra en œuvre des mesures visant à prévenir, protéger et adapter des bâtiments existants, mieux construire les futurs bâtiments et inciter les citoyens et les organisations à participer à une meilleure gestion des eaux pluviales.

Dans cette logique de prévention, la Ville tente constamment de mieux anticiper les événements météorologiques extrêmes et mieux comprendre les causes des inondations. Pour ce faire, Longueuil utilise, notamment, l'intelligence artificielle afin de mieux anticiper les événements de fortes pluies et mieux s'y préparer. La Ville participe aussi à un mandat de recherche pour savoir comment les citoyens peuvent contribuer à une meilleure gestion des eaux pluviales. Également, Longueuil a interdit la construction de nouveaux garages en contre-pente, souvent une source d'entrée d'eau.

Le Plan triennal d'immobilisations et le budget 2026 de Longueuil témoignent de sa volonté de rendre son territoire plus résilient aux fortes pluies par la priorisation de ce dossier et des investissements d'envergure. Par exemple, tous les projets de voirie réalisés cette année contribueront à renforcer la résilience climatique. Cela se traduira notamment par la séparation des réseaux d'égout domestiques et pluviaux, ainsi que par l'aménagement de noues végétalisées en bordure de rue pour favoriser l'infiltration et l'absorption de l'eau de pluie. La Ville

tirera également parti du potentiel des parcs en y aménageant quatre infrastructures « éponges » afin de réduire la pression sur le réseau d'égout lors d'épisodes de fortes pluies et de diminuer les risques d'inondation. De plus, un nouveau bassin de rétention sera également aménagé dans le secteur de la rue Murray, situé dans l'arrondissement de Greenfield Park, un secteur particulièrement vulnérable aux fortes pluies. Ce bassin souterrain, conçu pour recueillir et stocker l'eau pluviale, jouera un rôle essentiel dans la réduction des risques d'inondation et le renforcement de la résilience du réseau municipal⁶. Ces infrastructures s'ajoutent aux quelques 130 infrastructures vertes de surface et 40 bassins de rétention souterrains existants, qui ont besoin d'entretien afin de maintenir leur performance.

La résilience aux fortes pluies s'inscrit dans la transition écologique amorcée par Longueuil tel qu'en témoigne, notamment, son Plan climat, son Plan de protection et de conservation des milieux naturels et son Plan de verdissement.

Recommandations :

5. Procéder à un élargissement du transfert des responsabilités et des enveloppes budgétaires du Programme Rénovation Québec (PRQ) vers toutes les villes du Québec, en accordant une priorité aux municipalités présentant un historique récent d'inondations pluviales, et ce, selon un modèle comparable à l'entente-cadre « Réflexe Montréal » conclue entre le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal, afin de renforcer l'autonomie locale en matière d'adaptation climatique ;
6. Mettre en place un programme de financement pour l'entretien des infrastructures vertes préexistantes au programme Oasis ;
7. Modifier les critères du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI) afin qu'ils correspondent aux besoins des municipalités, notamment de rendre les projets admissibles en fonction de leurs bénéfices globaux plutôt qu'en fonction du type (infrastructures vertes, grises, etc.).

PRIORITÉ 4 : TRANSFORMATION DU BOULEVARD TASCHEREAU

Inauguré il y a près de 100 ans, le boulevard Taschereau est la colonne vertébrale de la Rive-Sud en reliant, notamment, les villes de Brossard et Longueuil. Il s'agit d'une fonction cruciale considérant que les déplacements entre ces deux villes représentent le cinquième plus important flux de déplacements intermunicipaux sur le territoire du Grand Montréal avec plus de 58 000 déplacements par jour⁷. Le boulevard accueille également de nombreux commerces et institutions qui contribuent au dynamisme du territoire de l'agglomération de Longueuil, dont l'Hôpital Charles-Le Moyne, le Terminus Panama et le Mail Champlain. L'axe permet de relier entre eux deux pôles majeurs de transport que sont les stations du métro Longueuil et la station du REM Panama. En 2021, l'axe comptait 8 762 ménages et l'arrivée d'environ 29 000 nouveaux ménages est prévue dans ce corridor d'ici 2041, ce qui représente une part importante des nouveaux ménages attendus sur le territoire de l'agglomération de Longueuil.

Malgré son importance et sa localisation stratégique, le boulevard Taschereau compte parmi les artères les plus mal-aimées du Québec, principalement en raison de son aménagement conçu uniquement pour la voiture, ce qui laisse peu de place aux autres usagers de la route et met à risque leur sécurité. À cela s'ajoutent d'immenses stationnements qui représentent autant d'îlots de chaleur, ainsi qu'une congestion routière fréquente. En plus de son aménagement où règne la voiture et l'asphalte, l'arrivée de plusieurs grands centres commerciaux régionaux dans les dernières décennies, comme le Dix30, a entraîné une dévitalisation et un taux de vacance élevé de ses commerces sur rue.

Ces défis représentant autant de possibilités. En effet, l'axe Taschereau possède un immense potentiel de redéveloppement, et pour la première fois, les villes de Longueuil et Brossard s'allient pour repenser, transformer le boulevard Taschereau pour en faire un véritable milieu de vie. Le territoire visé par la revitalisation couvre le boulevard Taschereau et ses abords commerciaux, entre le terminus Longueuil-Université-de-Sherbrooke, à Longueuil, et le terminus Panama, à Brossard. Le projet de transformation du boulevard Taschereau repose sur

cinq grands axes d'intervention. Les deux premiers axes visent la mobilité durable. La vision veut que le boulevard soit transformé en un axe urbain sécuritaire intégrant des aménagements complets pour les cyclistes et les piétons conformes à la Vision zéro. Longueuil et Brossard projettent également la réalisation d'un Service rapide par bus (SRB), un projet raisonnable et réaliste pour répondre aux besoins de transport collectif structurant sur l'axe. Ensuite, afin de contribuer à accroître le nombre de logements disponibles sur notre territoire et ainsi accueillir la croissance démographique prévue, le projet envisage la création de nouveaux quartiers le long de l'axe, dont les habitations prendront la forme de différentes typologies. Le potentiel y est énorme : on parle de 29 000 nouveaux logements, dont 17 000 dans une première phase et 12 000 dans une seconde. Le projet inclut en sus la revitalisation commerciale, avec plus de 55 000 m² qui pourraient être destinés à l'accueil de bureaux, de commerces de proximité et de services. Enfin, la planification et le financement des infrastructures municipales nécessaires au développement urbain et à la résilience climatique notamment par le rehaussement du réseau d'aqueduc et d'égout avoisinant agiront comme colonne vertébrale du projet. La planification préliminaire inclut d'ailleurs la création d'une place publique inondable, conçue à la fois comme un espace public et une infrastructure de rétention temporaire des eaux pluviales. Ce type d'aménagement contribuera à réduire la pression sur le réseau lors d'épisodes de fortes pluies et à renforcer la résilience.

Pour se concrétiser, le projet devra faire l'objet d'une entente avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), puisqu'il est propriétaire de la route 134 et de son emprise, qui inclut la présence de viaducs et d'infrastructures également sous sa juridiction. Cette collaboration permettra en outre d'établir un arrimage sur la planification du boulevard urbain et la prévision des répercussions sur les réseaux routiers.

En somme, ce projet ambitieux, mais nécessaire s'aligne précisément avec les orientations gouvernementales en aménagement du territoire ainsi qu'avec les objectifs PMAD de la CMM en vigueur depuis janvier 2026. Le projet est également en parfaite concordance avec les priorités de Longueuil en matière d'habitation, d'infrastructures et de résilience.

Recommandation :

- Donner les moyens financiers à Mobilité Infra Québec (MIQ) dès 2026 d'étudier en priorité le projet de SRB dans l'axe Taschereau.

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

Prévention et lutte à l'itinérance

1. Octroyer une aide financière aux projets de logements à but non lucratif disposant d'un terrain, de l'appui de la Ville et qui sont toujours en attente de financement de la Société d'habitation du Québec :
 - Alpha Iota (3 unités) ;
 - Chantier Chibougamau, RESIDES-H + Toit d'Union (environ 85 unités) ;
 - Chez Lise (rénovation) (129 logements) ;
 - Corporation Mainbourg (Motel Oscar) (430 unités) ;
 - MIRS (30 unités) ;
 - SOLIDES St-Bruno (101 logements).
2. Consulter les municipalités et les autres parties prenantes dans l'élaboration de la prochaine mouture du Plan d'action interministériel en itinérance et assurer la prévisibilité du financement qui y est associé, en incluant la réalité des femmes.

Maintien, mise à niveau et mise aux normes des infrastructures en eau

3. Participer au financement de la mise aux normes et l'agrandissement du Centre d'épuration Rive-Sud, dont les coûts s'élèvent à 1,1 G\$ (2022) au minimum, excluant les coûts de mise à niveau, inconnus à ce jour ;
4. Accompagner la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 3.0 (2026-2032) d'un programme de financement pertinent à sa mise en œuvre.

Résilience aux fortes pluies

5. Procéder à un élargissement du transfert des responsabilités et des enveloppes budgétaires du Programme Rénovation Québec (PRQ) vers toutes les villes du Québec, en accordant une priorité aux municipalités présentant un historique récent d'inondations pluviales, et ce, selon un modèle comparable à l'entente-cadre « Réflexe Montréal » conclue entre le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal, afin de renforcer l'autonomie locale en matière d'adaptation climatique ;
6. Mettre en place un programme de financement pour l'entretien des infrastructures vertes préexistantes au programme Oasis ;

7. Modifier les critères du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI) afin qu'ils correspondent aux besoins des municipalités, notamment de rendre les projets admissibles en fonction de leurs bénéfices globaux plutôt qu'en fonction du type (infrastructures vertes, grises, etc.).

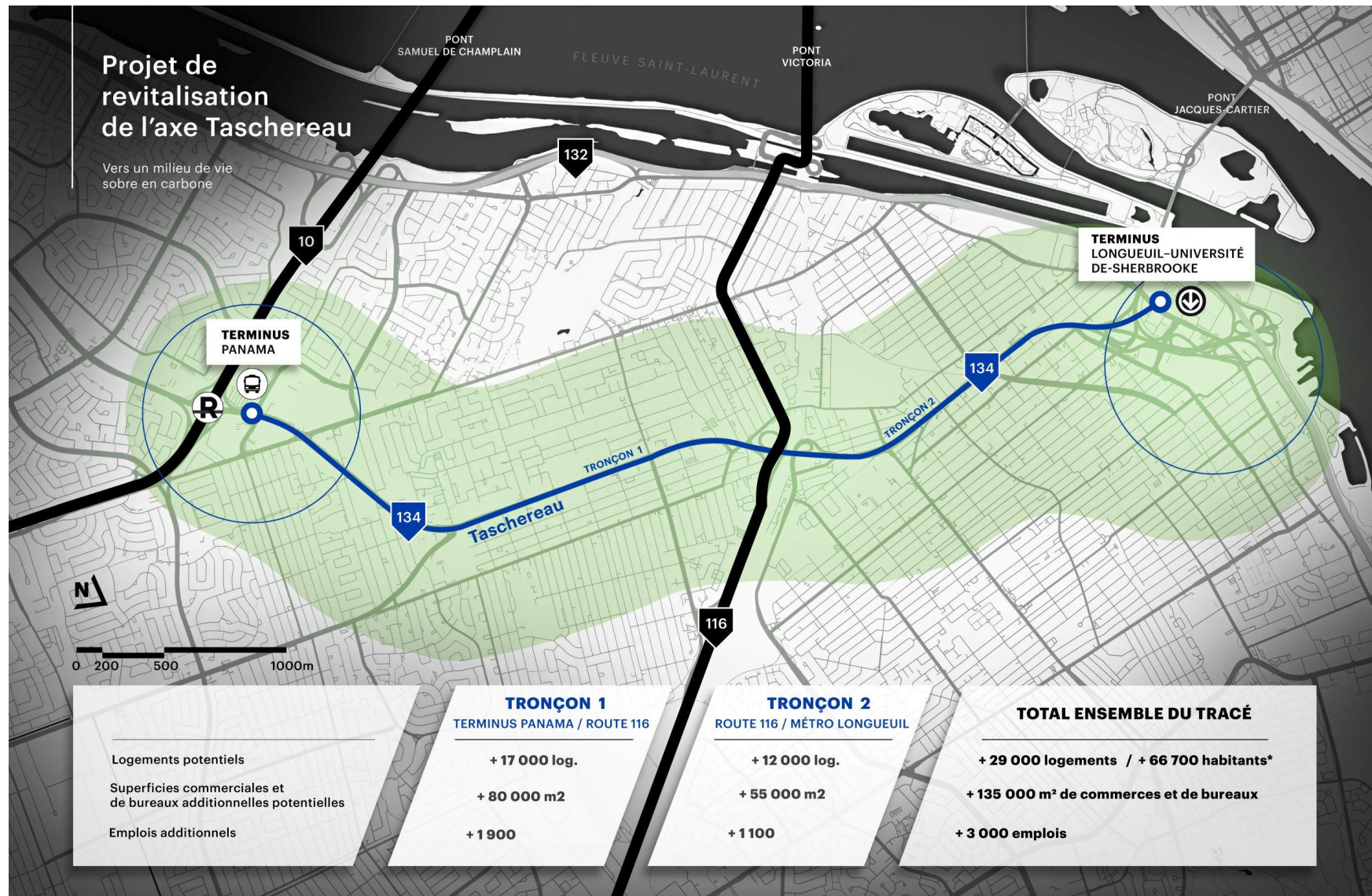
Transformation du boulevard Taschereau

8. Donner les moyens financiers à Mobilité Infra Québec (MIQ) dès 2026 d'étudier en priorité le projet de SRB dans l'axe Taschereau

Soutenir les municipalités, sans coûts supplémentaires

- Regrouper l'ensemble des sommes gouvernementales dédié aux infrastructures dans un programme souple, stable et prévisible existant, soit principalement le Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) ;
- Garantir une contribution financière prévisible lorsque de nouvelles normes gouvernementales sont exigées aux municipalités ;
- Diminuer la lourdeur administrative des demandes de subventions et des demandes de mise aux normes ainsi que le délai de traitement ;
- Clarifier le positionnement du ministère, entre recommandation et exigence, concernant la norme sur l'azote ammoniacal, laquelle sera officiellement établie dans l'attestation d'assainissement municipale (AAM) des stations concernées — tel que confirmé par le MELCCFP — et une éventuelle norme sur l'azote total, qui, à ce jour, n'a pas encore été confirmée ni définie ;
- Accroître la prévisibilité et les délais de mise aux normes afin de rendre les municipalités plus agiles dans la gestion de ces changements ;
- Inclure systématiquement dans les analyses d'impact réglementaire les répercussions financières pour les municipalités lors de l'élaboration de nouvelles normes gouvernementales, et non uniquement celles des entreprises.

ANNEXE I – Projet de revitalisation de l'axe Taschereau



ANNEXE II – Rendu du projet de la transformation du boulevard Taschereau



RÉFÉRENCES

¹ Direction de santé publique de la Montérégie. (2025). Itinérance et cohabitation sociale. Mémoire destiné à l'Office de participation publique de Longueuil (OPPL). https://oppl.nyc3.cdn.digitaloceanspaces.com/wp-content/uploads/2025/07/24153041/10-10_Direction-de-la-sante-publique-de-la-monteregie.pdf

² Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGFM). (2025). Démarche de participation publique sur l'itinérance et la cohabitation sociale. Pour la Ville de Longueuil, le 20 juin 2025. https://oppl.nyc3.cdn.digitaloceanspaces.com/wp-content/uploads/2025/07/03100100/10-6_Table-de-concertation-des-groupes-de-femmes-de-la-Monteregie.pdf

³ UQACtualités. (2025). Une étude de la professeure Catherine Flynn met en lumière la précarité des femmes en situation d'itinérance en Montérégie. [Une étude de la professeure Catherine Flynn met en lumière la précarité des femmes en situation d'itinérance en Montérégie - UQACtualités](#)

⁴ Union des municipalités du Québec. (2025). Les infrastructures d'eau : un frein à la construction d'au moins 36 000 logements. [Les infrastructures d'eau : un frein à la construction d'au moins 36 000 logements - Union des municipalités du Québec - UMQ](#)

⁵ Union des municipalités du Québec. (2025). Étude sur le coût des infrastructures municipales – Des exigences réglementaires qui coûtent jusqu'à 1,5 milliard \$ par année. [Étude sur le coût des infrastructures municipales - Des exigences réglementaires qui coûtent jusqu'à 1,5 milliard \\$ par année - Union des municipalités du Québec - UMQ](#)

⁶ Ville de Longueuil. (2025). Résilience aux fortes pluies. Séance d'information, ouvrage de rétention rue Murray. <https://cms.longueuil.quebec/sites/default/files/medias/documents/2025-07/Pr%C3%A9sentation%20publique%20rue%20Murray.pdf>

⁷ Autorité régionale de transport métropolitain. (2024). Plan stratégique de développement du transport collectif 2025-2034. artm.quebec/wp-content/uploads/2025/06/psd_2025-2034_adopte_ca_2024_12_19_web5_hr.pdf